

Assister les Dirigeants et gestionnaires RH à l'administration du personnel et se repérer dans la législation sociale.

POURQUOI ?

Il s'agit enfin pour l'entreprise de **s'approprier** les techniques de gestion du système qui devront lui permettre à terme :

D'anticiper des éventuels contrôles URSSAF et de prévenir tous conflits sociaux.

COMMENT ?

Dans un premier temps, nous **analysons** votre process en matière de gestion du personnel et des cotisations et protections sociales, dans le respect de la législation et des objectifs fixés. Dans un second temps, nous vous **assistons dans la garantie** de la conformité sociale, la gestion opérationnelle des ressources humaines, en stricte conformité avec la législation :

Nous vous faisons ensuite bénéficier de nos **méthodes** et de notre **expérience d'animation** pour que vos collaborateurs s'approprient la mise en place d'une gestion administrative performante, conforme à **tous les aspects juridiques, administratifs et managériaux** :

Contrôle et supervision des paies ainsi que des **charges sociales** (Calcul Fillon, allègement cotisations heures supplémentaires...) et des bordereaux de cotisation

Conseil juridique auprès des opérationnels

Application de la législation sociale en matière de gestion administrative du personnel, registre du personnel, règlement intérieur, administration des IRP, registre hygiène et sécurité, contrats de travail : création, enchaînements (Intérim, CDD, CDI, de professionnalisation...), temps de travail...